

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

*Espaces et Ressources Maritimes*. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Droit et sciences humaines », no 3, 1988, 230 p.

par Michel Bélanger

*Études internationales*, vol. 21, n° 2, 1990, p. 433-434.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/702682ar>

DOI: 10.7202/702682ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

L'image de la Fonction publique internationale et des organismes internationaux ressemble à cette illustration. Survivront-ils?

Jérôme COURVILLE

*Département de science politique  
Université de Montréal*

*Espaces et Ressources Maritimes*. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Droit et sciences humaines », n° 3, 1988, 230p.

Ce troisième numéro d'*Espaces et Ressources Maritimes* est présenté de façon équivalente à celle du numéro précédent (voir le commentaire, in *Études internationales*, Vol. XX, n° 2, juin 1989, pp. 459-461). On y retrouve une multiplicité de rubriques: deux rubriques sont même nouvelles (droit des pêches maritimes, sécurité), alors que la chronique d'actualité administrative disparaît, et que la partie documentaire est réduite à la portion congrue.

En tête de ce numéro est placé un dossier particulièrement intéressant, qui est consacré aux fonds marins internationaux. Le dossier est constitué de trois articles. « L'Afrique et le patrimoine commun de l'humanité » est l'objet du premier article, rédigé par le doyen Ahmed Mahiou, professeur à l'Université d'Alger. Il s'agit d'une présentation de la position africaine exprimée au cours de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, et fondée sur un attachement ferme au principe du PCH. L'article montre toutefois que l'Afrique ne peut attendre qu'une participation réduite à l'exploitation de ce patrimoine commun, et que la Convention de 1982 sur le droit de la mer ne peut qu'avoir des effets incertains sur le développement de ce continent. Le deuxième article est écrit par Élie Jarmache, de l'Institut Français de Recherche pour l'Ex-

ploitation de la Mer, qui, en fonction de son expérience de membre de la Délégation française à la Commission Préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer, analyse la Résolution II de l'Acte final de la troisième CNUDM, avec le souci de montrer comment le PCH est à l'épreuve du principe de réalité. Le sujet abordé est celui de la mise en oeuvre, difficile, du système des « investisseurs pionniers » pour l'exploitation des fonds marins internationaux à partir de 1987. Dans un troisième article, Didier Nedjar, enseignant à Paris, étudie la fiscalité de l'exploitation des nodules polymétalliques de la « Zone », en présentant d'abord les objectifs et les instruments de cette fiscalité, puis en proposant une évaluation des revenus impossibles.

La rubrique de droit des pêches maritimes comprend, sous la plume de Jacques Soubeyrol, professeur à l'Université de Bordeaux I, un article portant sur le statut des pêcheurs espagnols dans la zone communautaire (c'est-à-dire la zone économique exclusive établie dans le cadre de la Communauté Économique Européenne) de pêche. Cette étude, qui peut être considérée comme la suite d'un article publié dans le n° 1 d'*Espaces et Ressources Maritimes*, tient compte de l'Acte d'adhésion de l'Espagne à la CEE. Sont ainsi analysés successivement l'accord d'élargissement, les nouvelles difficultés franco-espagnoles, et les arrangements conclus pour mettre fin à ces difficultés.

La rubrique de droit comparé est constituée d'un article de Djamchid Momtaz, professeur à l'Université de Téhéran, ayant pour thème la délimitation du plateau continental du golfe Persique. On est en présence d'un exemple d'application du principe de l'équidistance ainsi que de la prise en compte de circonstances spéciales. Cette délimitation, qui est en cours, se heurte en fait à de nombreux obstacles.

Un article de Françoise Odier, Conseiller juridique au Comité central des armateurs de France, qui s'insère dans la rubrique de droit maritime, s'intéresse à l'évolution actuelle de l'approche du pavillon du navire. La raison en est bien sûr l'adoption à Genève, le 7 février 1986, sous les auspices de la CNUCED, de la Convention sur la libre immatriculation des navires.

Dans la rubrique relative aux Organisations internationales, Jean-Pierre Lévy, adjoint du Représentant spécial sur le droit de la mer du Secrétaire Général de l'ONU, rend compte de la cinquième session (comme il l'a fait, dans les n° 1 et 2 d'*Espaces et Ressources Maritimes*, pour les sessions précédentes) de la Commission Préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer. Il analyse les travaux des différentes commissions (la commission plénière et les quatre commissions spéciales), et évoque les négociations intervenues à propos de l'enregistrement des « investisseurs pionniers ».

La rubrique intitulée « droit de la mer et sécurité » permet à André Oraison, Maître de conférences à l'Université de La Réunion, d'étudier le processus de l'implantation militaire américaine à Diego Garcia et ses répercussions dans l'océan Indien. La création (en 1965) du British Ocean Territory et sa militarisation ont amené en effet un certain nombre de controverses.

Dans la rubrique de jurisprudence, la sentence du 15 février 1985 du Tribunal arbitral pour la délimitation de la frontière maritime entre la Guinée et la Guinée-Bissau fait l'objet d'une note rédigée par Arnel Kerrest, assistant à la Faculté de Droit de Brest. La démarche suivie par les arbitres pour effectuer la délimitation est d'abord expliquée, puis l'auteur de la note montre en quoi le principe d'équité a été appliqué.

La Revue se termine par une chronique bibliographique, établie par Joël-Pascal Biays et Philippe Saunier, tous deux enseignants à l'Université de Nice.

Le troisième numéro d'*Espaces et Ressources Maritimes* présente ainsi les qualités qui ont fait le succès des numéros précédents, à savoir la diversité des thèmes abordés et le souci de didactisme. Le numéro 3, bien que moins volumineux que le numéro 2, reste tout aussi intéressant.

Michel BÉLANGER

*UFR de droit public et de science politique  
Université de Bordeaux I, France*

REY, Jean-Jacques. *Institutions économiques internationales*. Bruxelles, Établissement Émile Bruylant, Coll. « Précis de la Faculté de Droit, Université Libre de Bruxelles, 1988, 232p.

Dans ce livre à la fois modeste, bien écrit et fort utile, J.J. Rey nous offre le cours sur les institutions économiques internationales qu'il fait à l'Université de Bruxelles. Il s'agit d'une synthèse à but didactique qui introduit l'étudiant au domaine vaste, complexe et en constante évolution du cadre institutionnel des relations économiques internationales.

L'exposé a une dimension historique, juridique et économique. Le fait qu'il embrasse à la fois le commerce international et les relations monétaires est un avantage didactique par rapport aux nombreux autres ouvrages plus spécialisés.

Si, du point de vue de l'étudiant, l'ouvrage est un outil précieux par la façon claire et concise dont la matière est présentée, l'initié ou le spécialiste sera déçu par le manque d'originalité et la superficialité dans les interprétations. Chaque spécialiste sera sans doute fasciné par les exposés